

COMMUNIQUE DE PRESSE DU 12 MAI 2021

**OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT SUIVIE D'UN RETRAIT OBLIGATOIRE
PORTANT SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE**

XPOLogistics

XPO Logistics Europe

INITIEE PAR

XPOLogistics

XPO Logistics UK Limited

Communique de mise à disposition de la note d'information et du document « autres informations » relatif aux caractéristiques notamment juridiques, financières et comptables de la société XPO Logistics UK Limited



Le présent communiqué établi par la société XPO Logistics UK Limited est diffusé conformément aux dispositions des articles 231-27, 1° et 2° et 231-28, I du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers (l'« AMF »).

Le 12 mai 2021 - XPO Logistics UK Limited (l'« **Initiateur** ») annonce avoir obtenu le visa de l'AMF portant sur l'offre publique de retrait (l'« **Offre Publique de Retrait** ») suivie d'un retrait obligatoire (le « **Retrait Obligatoire** » et, avec l'« **Offre Publique de Retrait** », l'« **Offre** ») visant les actions de XPO Logistics Europe au prix de 315 euros par action.

La note d'information publiée par l'Initiateur a reçu le visa n° 21-147 de l'AMF, en date du 11 mai 2021, en vertu de la décision de conformité rendue ce même jour.

Le document reprenant les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de l'Initiateur a été déposé auprès de l'AMF le 11 mai 2021, et est mis à la disposition du public le 12 mai 2021, conformément aux dispositions de l'article 231-28, I du règlement général de l'AMF.

La note d'information visée par l'AMF et le document présentant les autres informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de la société XPO Logistics UK Limited sont disponibles sur le site (www.opa-europe-xpo.com) et sur celui de l'AMF (www.amf-france.org), et peuvent être obtenus sans frais sur simple demande auprès de Rothschild Martin Maurel (29, avenue de Messine - 75008 Paris).

L'Offre Publique de Retrait sera ouverte pour une période de 10 jours de négociation. La date d'ouverture et la date de clôture de l'Offre Publique de Retrait seront publiées dans un avis de l'AMF.

Les actionnaires de la société de XPO Logistics Europe qui souhaitent apporter leurs titres dans le cadre de l'Offre Publique de Retrait pourront le faire en suivant la procédure d'apport décrite à la section 2.4 de la note d'information établie par l'Initiateur.

La suspension de la cotation des actions de XPO Logistics Europe est maintenue jusqu'à l'ouverture de l'Offre Publique de Retrait.

Les négociations seront suspendues à l'issue de la clôture de l'Offre Publique de Retrait jusqu'à la mise en œuvre du Retrait Obligatoire.

Avertissement

Ce communiqué a été préparé à des fins d'information uniquement. Il ne constitue pas une offre au public et n'est ni une offre d'achat, ni une sollicitation d'une offre pour la vente d'actions XPO Logistics Europe ou une offre de vente, dans aucun pays, y compris en France.

L'Offre est faite exclusivement en France. Les documents relatifs à l'Offre (en ce compris la note d'information) ne sont pas destinés à être distribués dans des pays autres que la France ou rendus accessibles aux résidents de tels pays à moins que la loi et la réglementation qui leur sont applicables ne le leur permettent, sans qu'aucune formalité ou publicité ne soit requise de l'Initiateur.

L'Initiateur rejette toute responsabilité en cas de violation par toute personne des restrictions qui lui sont applicables.